

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES 2025 DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC ET DES SYNDICATS AFFILIÉS

BULLETIN D'INFORMATION


**Cultiver
passion et
fierté**




**PRODUCTEURS DE
GRAINS
DU QUÉBEC**

Encore cette année, la production de grains au Québec a été bousculée par divers changements exigeant une fois de plus un sens de l'adaptabilité et un niveau de résilience très élevés dans nos fermes et nos entreprises. Ce bulletin d'information présente brièvement les différents dossiers et enjeux qui ont marqué l'année 2024 et qui se poursuivront probablement en 2025.

Pour un bilan plus exhaustif de l'avancement des dossiers, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale annuelle (AGA) de votre syndicat affilié ainsi qu'à celle des Producteurs de grains du Québec (PGQ), qui se tiendra les 27 et 28 mars 2025 à Saint-Hyacinthe.

Les AGA des PGQ et de ses syndicats affiliés sont toujours des événements fortement intéressants, rassembleurs et productifs. Plus que jamais, votre participation et votre implication font la différence !



La production de grains du Québec est-elle compétitive ?

L'environnement d'affaires du secteur des grains est en constante évolution et les producteurs doivent rapidement s'adapter pour conserver leur compétitivité face aux concurrents. Cet environnement d'affaires est entre autres marqué par la fluctuation des prix des grains et des intrants, qui sont eux-mêmes influencés par les marchés internationaux, les défis liés aux changements climatiques, à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, etc. Concertation Grains Québec (CGQ) réalise présentement une étude sur la compétitivité du secteur qui abordera la productivité, l'adaptation aux changements climatiques, le soutien aux producteurs, l'environnement et les marchés. Les PGQ et votre syndicat seront très heureux de discuter avec vous des opportunités et menaces pour la production de grains du Québec qui vous interpellent à tous les jours.

Le programme de paiements anticipés : une importance de premier ordre

Le programme de paiements anticipés (PPA) administré par les PGQ sous les directives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a pris, en 2024, un virage numérique aussi nécessaire qu'important. Comme toute nouveauté, qui se devait d'être approuvée aussi bien par les producteurs utilisateurs que par le personnel des PGQ, il y a eu des hauts et des bas, mais règle générale, les commentaires ont été très positifs. Bien sûr, certains aspects seront améliorés dans les prochaines semaines pour encore plus de convivialité.

Au-delà de la forme, les PGQ préparent déjà activement la saison du PPA 2025-2026. Deux points majeurs sont au cœur des préoccupations : le souhait que la limite sans intérêt, officiellement revenue à 100 000\$, soit fixée minimalement à 250 000\$, voire 350 000\$, et le pouvoir de débiter les inscriptions le plus tôt possible pour être en mesure de faire un maximum de versements d'avance dès le 1er avril, date officielle de début du programme. Les PGQ ont fait toutes les représentations possibles auprès de AAC pour obtenir un remplacement rapide de la limite de 100 000\$ par une limite plus adaptée à la réalité économique des fermes de 2025. Si ce premier point aboutit rapidement, le deuxième sera évidemment plus facile à mettre en place.

Commercialiser des grains en 2024 : tout un casse-tête

La commercialisation des grains en 2024 a été ardue. Tout d'abord, la récolte 2023 a été décevante sur tous les fronts, sauf un : la récolte de soya fut record à ce moment. Or, l'Ontario a battu une production record de maïs, frôlant les 10 millions de tonnes, ce qui a compétitionné le maïs sur notre propre territoire. La base est alors passée à quelques reprises en zone négative, malgré une piètre récolte. Cette diminution de la base combinée à une chute des contrats à terme a entraîné le prix du maïs à des niveaux observés avant la pandémie de COVID-19, exerçant ainsi une pression sur les prix de l'ensemble des grains fourragers au Québec. Par la suite, la grève à l'usine de trituration de Bécancour a limité les ventes de soya en post-récolte et a engendré l'interruption des livraisons de canola pendant plusieurs mois.

Les récoltes en 2024 ont été éprouvantes pour les céréales, tandis qu'elles ont été bonnes pour le maïs et le canola et exceptionnelles pour le soya, qui a battu tous les records en termes de superficies, de rendement et de production. L'abondante récolte de maïs québécois devrait ainsi maintenir les prix des grains fourragers à la baisse, tandis que l'excellente récolte de soya est en voie d'être écoulee principalement sur les marchés internationaux. Les producteurs québécois devront capter chaque soubresaut des marchés afin d'optimiser leurs revenus. Au moins, la dépréciation de notre devise soutiendra la valeur de nos grains. Le retour de Trump au pouvoir présente quant à lui un lot d'incertitudes et de menaces, mais – qui sait ? – peut-être aussi une source d'opportunités.

Du chanvre au menu

Le chanvre est une culture émergente avec beaucoup de potentiel. Concertation Grains Québec (CGQ) élabore présentement une stratégie de développement de la production de graines de chanvre au Québec et cherche à approfondir les connaissances techniques liées à la production ainsi qu'aux enjeux du marché. Nous invitons les productrices et producteurs intéressés à venir discuter du développement de cette culture émergente et des cultures émergentes en général.

Une boulange avec du blé d'ici

La demande pour de la boulangerie faite à partir de blé local est en forte croissance et rejoint le grand objectif sociétal visant un plus grand accès à des produits locaux. Ainsi, Concertation Grains Québec (CGQ) a poursuivi ses activités visant le développement de la production de blé panifiable et sa transformation locale. Les grands acteurs de la filière boulangère se rencontrent régulièrement, notamment lors d'un événement annuel qui se tiendra le 20 février en 2025, afin d'aborder diverses facettes de ce défi, soient la formation, les services-conseils, le développement génétique et l'approvisionnement en semences, la commercialisation et la logistique de la prise en charge du blé récolté. Vous faites du blé, vous voulez en faire ou en produire plus ? Venez en discuter lors de votre assemblée régionale. Nous voulons vous entendre sur le développement de la filière boulangère locale.

ASRA

La baisse des prix du marché et les coûts de production qui demeurent élevés ont eu leur effet sur le programme ASRA. Après 2 ans d'absence, les compensations ASRA sont de retour. Comme à l'accoutumée, nous avons collaboré avec la FADQ et commenté les paramètres des avances et du paiement final.

C'est en 2024 que les revenus stabilisés doivent être mis à jour. Les travaux de réalisation d'une nouvelle enquête de coût de production dans les céréales et le canola ont débuté à l'automne. Ont été de prime abord discutés les critères de sélection des fermes. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2026 et les PGQ participeront activement aux rencontres du comité sectoriel mis en place pour assurer le suivi de l'étude, auquel siègent la FADQ, le MAPAQ et le CECPA.

ASREC

La FADQ a mis en branle une révision complète du programme ASREC et les PGQ ont émis plusieurs commentaires afin que les changements proposés puissent répondre, autant que faire se peut, aux besoins et demandes des producteurs. Les nouvelles protections seront probablement présentées dans la prochaine année.

Initiative ministérielle « Productivité végétale »

Mesure soutenant la Politique bioalimentaire 2018-2025, elle vise à améliorer la productivité en versant une aide financière pour l'achat d'équipements agricoles qui permettent de diminuer le nombre d'heures de travail. Une nouvelle cohorte a été annoncée dans les derniers jours de 2024. Elle prévoit une période d'exclusivité aux entreprises des régions périphériques en plus de bonifier les montants d'aide pour celles-ci.

Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales (RPA)

Principale mesure du Plan d'agriculture durable (PAD), c'est un incitatif financier pour encourager l'adoption de pratiques agroenvironnementales comme la diversification des cultures, l'implantation de cultures de couverture, la réduction de l'usage des pesticides, l'aménagement de bandes riveraines ou d'îlots boisés, en plus d'offrir des compensations pour des formations. Une 3e cohorte a été lancée en 2024, les 2 premières se poursuivent. La 1ère cohorte en sera à sa dernière année en 2024 et des échanges sont en cours avec le MAPAQ, ce qui pourrait donner lieu à des annonces en 2025.



Les suites de l'Omnibus réglementaire de 2022

Les changements réglementaires ont suscité beaucoup de discussions en 2024. Bien qu'il y ait 24 règlements touchés par cet Omnibus, les changements dans le Code de gestion des pesticides et dans le Règlement sur les permis et certificats pour l'application des pesticides ont été les sujets les plus abordés au courant de l'automne 2024. Les nouvelles exigences entourant l'utilisation des semences enrobées de pesticides et de biopesticides et la nécessité de détenir un certificat pour l'achat et la mise en terre de ces semences, auraient fortement perturbé les semis de 2025. Les changements réglementaires, qui entrent en vigueur dès le 1er janvier 2025, ont causé une confusion chez de nombreux producteurs. À cette date, nombreux sont les producteurs ayant finalisé leurs commandes de semences. Ces derniers ne savent pas s'il est nécessaire d'utiliser ou non des semences enrobées de pesticides, car la plupart des champs n'ont eu aucun diagnostic pour les risques de présence des ravageurs du sol. Une décision administrative du MELCCFP a reporté la date d'entrée en vigueur de certaines exigences au 1er août 2025. Toutefois, ces deux règlements, comme d'autres, ont fait l'objet d'une consultation publique menée par le gouvernement jusqu'au 28 décembre 2024; les suites seront certainement connues en 2025.

Pour une production de grains prédictive et productive

L'utilisation maximale des données agricoles est un enjeu crucial pour le secteur des grains. Concertation Grains Québec (CGQ) a réalisé un projet d'évaluation de la disponibilité et de l'accessibilité des données pour une agriculture prédictive et productive. Cette étude permettra d'initier les échanges avec les acteurs du secteur des grains ainsi qu'avec le MAPAQ afin de se donner une vision commune de ce grand défi. Ceci constituera un beau sujet de discussion dans les prochains mois.

Coûts de production

Le contexte du coût des intrants des dernières années nous convainc sans équivoque de la nécessité de connaître les coûts de production des grains au Québec. Les PGQ ont donc fait les démarches nécessaires pour les mettre à jour pour le maïs-grain et le soya. Une nouvelle étude sera aussi réalisée dans la production de semences.



Production durable

Les PGQ poursuivent leur implication dans les projets en production durable, autant pour la contribution à l'atteinte des objectifs du Plan d'agriculture durable (PAD) que pour d'autres initiatives mettant en valeur la production locale des grains ou la promotion des pratiques de gestion bénéfiques. Un des projets qui a connu un grand succès est celui sur la Gestion 4B des fertilisants. De nombreux agronomes ont participé aux formations sur ces principes, une formation continue a été offerte aux producteurs de grains et des capsules de vulgarisation des principes de la Gestion 4B ont été produites. Une des suites de ce projet serait la certification des terres sous Gestion 4B.

Une démarche européenne visant à certifier que les grains destinés aux marchés de l'Union européenne sont produits sur des terres n'ayant pas fait l'objet d'une déforestation a aussi retenue l'attention cet automne. Cette décision, si elle avait été adoptée à la fin de 2024 comme prévu initialement, aurait pu avoir un impact majeur sur les mécanismes d'identification des lots de grains exportés. L'impact étant majeur pour plusieurs pays exportateurs de grains qui ont, d'ailleurs, contesté cette décision, le Parlement européen a suspendu la mise en application de cette exigence de certification et l'a reportée afin d'en faire une analyse exhaustive. Ce sera un dossier à suivre en 2025.

Le marché a frappé un plancher

L'année 2023-2024 a connu une chute brutale des prix des grains, avec une baisse quasiment continue des contrats à terme. Cependant, la Bourse de Chicago a frappé un plancher à la fin de l'été et le marché s'est stabilisé depuis : la demande a réussi à contrebalancer l'offre.

Les exportations américaines ont démarré sur les chapeaux de roue cette année. Au début de décembre, les ventes cumulées depuis le début de l'année récolte étaient en nette avance pour les trois principaux grains. Plusieurs facteurs expliquent cet excellent démarrage. D'une part, les États-Unis ont produit plus de blé et de soya que l'an passé et, pour ce qui est du maïs, la production baisse un peu mais demeure abondante. Par conséquent, les Américains ont plus de grains disponibles pour le marché mondial. D'autre part, tant que les prix des grains chutaient constamment durant les deux premiers trimestres de 2024, les utilisateurs achetaient le moins possible pour profiter de la tendance baissière. Quand le marché a frappé un plancher, tous les acheteurs qui n'avaient comblé que leurs besoins immédiats sont revenus pour couvrir leur approvisionnement à moyen terme. Finalement, la montée dans les sondages de M. Trump en automne puis son élection ont incité plusieurs importateurs à devancer leur programme d'achat aux États-Unis avant son accès à la présidence et l'augmentation potentielle des tarifs douaniers.

Quant à la direction de la Bourse de Chicago au cours de l'hiver et du printemps 2025, celle-ci sera déterminée en grande partie par les récoltes sud-américaines de soya et de maïs, et par les intentions d'ensemencement aux États-Unis.



Une année sous le signe de la nouveauté et des célébrations

Dans la continuité de la vaste campagne de promotion de la profession lancée en 2022, les PGQ ont rejoint une audience de plus de 10 000 000 Québécois en s'associant à la populaire émission de télé-réalité L'Amour est dans le pré diffusée sur les ondes de Noovo en début d'année. Au total, les PGQ ont bénéficié de 56 occasions de visibilité durant la diffusion de l'émission. Les retombées se sont vite fait ressentir : en 2024, la page Facebook On sème au Québec a passé le cap des 20 000 abonnés, ce qui constitue un bond gigantesque de plus de 12 000 abonnés en seulement un an !



En 2024, les PGQ ont aussi entamé les festivités entourant leur 50e anniversaire et la promotion de celui-ci. La bière Jean de passion, fabriquée à partir d'orge et de houblon d'origine 100 % québécoise, a fait l'objet d'une publication sur la page Facebook Grains du Québec qui a obtenu plus de 4 000 vues et généré plus de 284 interactions ! Les PGQ ont aussi collaboré avec les influenceuses 2FillesOrdinaires, qui ont notamment produit une capsule vidéo humoristique intitulée « On a TENTÉ de faire du pain de A à Z ». Les différentes publications issues de cette collaboration ont reçu un excellent accueil sur l'ensemble des plateformes de diffusion : plus de 150 000 visionnements, près de 8 500 interactions et un taux d'engagement de près de 6 % (plus élevé que la moyenne de l'industrie).

2024 a également été l'année d'un grand changement : le nouveau site web des PGQ a été mis en ligne au mois de juillet. La précédente version du site ayant atteint son 10e anniversaire et les technologies étant en constante évolution, un renouveau était de mise. Notons que le site web des PGQ comporte maintenant une section pour le Grand public.

Les communications aux PGQ, ça représente aussi beaucoup de temps et d'énergie à planifier divers événements. Pour 2024, notons :

- Un Forum sur les besoins en recherche en janvier;
- Un appui à l'organisation de la journée de dévoilement des résultats de la Tournée des Grandes Cultures du Québec à la fin août;
- La tenue d'un kiosque en Montérégie lors de la Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec au début de septembre.



En 2025, année officielle du 50e anniversaire, plusieurs actions seront indéniablement à surveiller du côté des communications !

